

La Flandre en Mouvement !

La lettre de Jean-Pierre Decool et Jean-Pierre Bataille (14ème circonscription du Nord)

Un mois d'octobre très intense à l'Assemblée Nationale et dans la 14ème !

Ces dernières semaines, à l'Assemblée Nationale, ont été particulièrement dynamiques pour Jean-Pierre Decool, alternant interventions dans l'Hémicycle et visites sur le terrain.

15/10/2008 : Question télévisée sur la crise financière et ses conséquences sur l'emploi

Jean-Pierre Decool a saisi la séance des Questions au Gouvernement du mercredi 15 octobre pour interroger Monsieur Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi - Retrouvez la vidéo sur www.jeanpierredecool.com

Question de J.P. Decool : Depuis près d'un mois, la France est touchée par une grave crise financière mondiale ayant entraîné des mesures sans précédent de refinancement de l'économie, notamment en Europe et aux États-Unis. Dès dimanche soir, sous l'impulsion de la France et grâce à la réactivité de la présidence française de l'Union européenne (...), un plan de sauvetage exceptionnel de notre système bancaire a été annoncé, afin de préserver nos économies et l'emploi. (...) et nous venons d'en adopter leur traduction nationale. Il est cependant regrettable qu'une partie de cet hémicycle n'ait pas adhéré pleinement à la demande d'unité nationale formulée par le Premier ministre, en cette période de troubles. Le projet de loi de finances rectificative, (...) accorde une garantie « payante » des prêts interbancaires à hauteur de 320 milliards d'euros et permet de consacrer jusqu'à 40 milliards d'euros à la recapitalisation des banques en difficulté.

Sauver notre système financier, c'est sauver l'épargne des Français, mais c'est également sauver l'investissement de nos entreprises, et ainsi réduire les conséquences que pourrait avoir la crise sur le pouvoir d'achat et, surtout, sur l'emploi des Français. Sur le terrain, en Flandres, j'entends l'inquiétude grandissante des Français pour leur emploi. Bien que notre taux de chômage soit au plus bas depuis vingt-cinq ans, cette préoccupation partagée par la plupart de nos concitoyens est légitime en cette période de difficultés majeures et de crise de confiance.

Monsieur le secrétaire d'État, les mesures essentielles de refinancement de notre économie ayant été prises, **comment le Gouvernement compte-t-il agir spécifiquement en faveur de l'emploi ? Quelles solutions envisage-t-il pour répondre aux interrogations des Français sur leur avenir et minimiser les impacts de la crise sur les créations d'emplois ?**

Réponse de M. Laurent Wauquiez : Monsieur le député, vous avez raison : face à une crise internationale d'une ampleur inédite, le **cap du Gouvernement reste le même : protéger au mieux l'économie réelle.** Vous l'avez rappelé, l'urgence est d'abord de limiter l'incendie sur la place financière et bancaire nationale. Il s'agit de sauver les banques non pas pour sauver les banques, mais pour sauver notre économie et nos emplois parce que,

sans financement, nos entreprises ne pourront pas se développer et les emplois de demain seront compromis. Grâce à l'action du Président de la République, le plan exceptionnel que vous avez adopté hier, avec l'abstention - et je le regrette - de certains députés ici présents, nous avons repris de la lisibilité. Il nous reste maintenant à travailler sur le chantier de l'emploi. Depuis plusieurs semaines, nous travaillons aux côtés de Christine Lagadre à l'élaboration d'un **plan d'action sur le front de l'emploi.** Ce plan d'action se déclinera selon trois volets principaux.

Premièrement, nous voulons poursuivre les réformes de structures qui doivent nous permettre de changer le visage de notre politique de l'emploi. Il ne s'agit pas de faire de la gestion conjoncturelle médiatique poudre aux yeux ; **il s'agit de continuer les réformes de structures.** Je pense notamment à la **réforme de la formation professionnelle ou encore à la mise en place du nouvel opérateur pour l'emploi** issu de la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC qui avait été retardée depuis trop longtemps, faute de courage politique.

Deuxièmement, nous souhaitons **mobiliser tous les outils de la politique de l'emploi quand des emplois sont en jeu**, comme sur le territoire des Flandres auquel vous avez fait allusion. De la même manière que nous nous sommes rendus avec le Président de la République (...) sur le site de Renault à Sandouville, **partout où nous aurons des difficultés, nous serons présents et nous utiliserons tous les outils de la politique de l'emploi pour faire face.** Cela étant je veux être clair : **il ne s'agit pas de retomber dans les errances d'un traitement social du chômage.** Il est hors de question d'utiliser des outils de l'emploi qui sont uniquement destinés à mettre sur des voies de garage des demandeurs d'emploi pour les retirer des statistiques ; il faut, au contraire, **conduire une politique active d'accompagnement et de retour à l'emploi.**

Troisièmement, nous ne voulons pas nous contenter de mener une politique défensive en matière d'emploi, mais bel et bien **d'aller chercher les emplois de demain en matière de numérique, de service à la personne ou d'emplois verts.** Nous traversons une tempête difficile, mais le Gouvernement se battra avec votre appui pour préserver le plus possible nos concitoyens.

Deux amendements de Jean-Pierre Decool adoptés à l'unanimité à l'Assemblée Nationale !

Un amendement de Jean-Pierre Decool déposé sur le projet de loi relatif au Grenelle de l'Environnement, avec Bernard Gérard, Député-Maire de Marcq-en-Baroeul, visant à promouvoir le télétravail en France, a été adopté le jeudi 16 octobre 2008. Cet amendement a reçu un avis unanime sur tous les bancs de l'Assemblée Nationale, ainsi que de la part du Gouvernement. Il a été co-défendu par Jean-Pierre Decool et Nicole Ameline, Députée du Calvados et ancienne Ministre. Ouvrant la voie à un cadre juridique pour le télétravail, il sera complété par une proposition de loi que Jean-Pierre Decool et Bernard Gérard ont d'ores-et-déjà déposée sur le bureau de l'Assemblée Nationale avec l'appui de 58 Députés.

Quelques jours plus tôt, un autre amendement de Jean-Pierre Decool, était adopté à l'unanimité au cours du débat, particulièrement long et ardu, sur le Projet de Loi relatif aux revenus du travail. Elaboré avec Maître François Taquet, Professeur et Avocat en droit social, cet amendement contribue à simplifier le quotidien des PME et de leurs salariés, en permettant de prolonger les contrats d'intéressement par tacite reconduction à l'échéance.

Nadine Morano en déplacement dans la quatorzième circonscription

Le Jeudi 16 Octobre dernier, Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, a répondu favorablement à l'invitation de Jean-Pierre Decool afin d'assister à la présentation du projet de Relais d'Assistants Maternelles (RAM), lequel sera mis en place dès janvier 2009 par la Communauté de Communes de la Colme, présidée par Michel Decool, et dont la compétence « action sociale » est assumée par Marie Lermytte, seconde Vice-Présidente. En présence de Jean-Pierre Bataille, et de Nathalie Lardeur-Vandenbossche, Conseillère Générale-suppléante, au cours d'un échange direct et constructif, les assistantes maternelles ont pu exposer leurs préoccupations relatives à la reconnaissance de leur profession. La Secrétaire d'Etat a insisté sur l'importance des initiatives en faveur de la

famille : Elle a évoqué le projet de la Fête de la Famille et des grands-parents. « *Je vais lancer un plan métiers de la petite enfance* », a annoncé la Secrétaire d'Etat « *afin d'accompagner le développement de l'offre de garde en France mais aussi pour attirer les recrues vers cette belle profession et faire en sorte qu'elles y restent.* ». Enfin, Nadine Morano s'est rendue à l'espace périscolaire « La Petite Maison » situé à Brouckerque où elle a dévoilé une plaque commémorant sa venue. Le temps d'un goûter partagé avec les enfants ayant eux-mêmes réalisés les pâtisseries, la Secrétaire d'Etat a apprécié la convivialité et a défendu l'accès de chaque famille aux services périscolaires en milieu rural. Nadine Morano a encouragé et les élus et le personnel pour leurs initiatives en faveur des enfants et des familles.

Steenvoorde : une conférence-débat pour comprendre le fichier « EDVIGE »

Un peu plus d'une centaine de personnes ont répondu favorablement à l'invitation conjointe de Jean-Pierre Decool et Jean-Pierre Bataille, Conseiller Régional - Maire de Steenvoorde et Député-suppléant, lors de la conférence/débat, le mardi 30 septembre 2008 à Steenvoorde, en présence d'Alex Türk, Sénateur du Nord et Président de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), et de Patrick Masclat, Président de l'Association des Maires du Nord, autour du thème « *Les nouvelles technologies menacent-elles les libertés ?* »

En effet, les réactions suscitées par la parution du décret sur le fichier « EDVIGE » montrent que les Français restent vigilants sur la question du fichage et demandent à cet égard des garanties renforcées. La CNIL a été saisie le 19 septembre d'un nouveau projet de décret autorisant le traitement automatisé de données à caractère personnel par la direction de la sécurité publique, se substituant au décret du 27 juin 2008 autorisant la création du fichier « Edvige ». Ce nouveau décret doit permettre de garantir l'attachement aux libertés publiques et la préservation de la vie privée, ainsi que la sécurité de tous les Français, et d'adapter les outils aux nouvelles formes de délinquance. D'ailleurs, pour la CNIL, ces garanties passent notamment, par une reconnaissance du droit à la protection des données personnelles dans notre Constitution.

Le Président de la CNIL a rappelé, lors de son intervention, l'équilibre fondamental entre sécurité de chaque citoyen et protection des libertés, et a mis en garde contre le danger de l'accumulation progressive des

fichiers. Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'avoir recours à l'utilisation de la vidéosurveillance, de la reconnaissance veineuse, de l'identification par l'iris ou les empreintes digitales. Chaque individu est désormais tracé dans le temps et dans l'espace (biométrie, réseaux sociaux, téléphones portables). Mais plus la technologie sera sophistiquée, moins il y aura de possibilités de recours. En ce sens, les jeunes ont perdu tout sens critique et ne se rendent pas compte de l'utilisation frauduleuse, par exemple, d'une vidéo faite avec un téléphone portable puis mise en ligne sur Internet.

L'initiative d'un jeune, Joffrey Machut, s'est faite remarquer par l'assemblée dès le début de cette conférence. En effet, cet étudiant, au nom du groupe de parole Oxyjeunes 14, a souhaité s'adresser directement au Président de la CNIL sur l'efficacité du fichier EDVIGE dans la lutte contre la délinquance, l'augmentation spectaculaire du nombre de vidéos installées dans les villes (et surtout en Grande-Bretagne) et sur l'interconnexion des fichiers. C'est avec intérêt qu'Alex TURK a pu répondre à ses interrogations.

Au cours des deux heures de débat, se sont succédés différents intervenants : avocats, élus, présidents d'associations, juristes.

Enfin, Patrick MASCLAT, Président de l'Association des Maires du Nord, et animateur de ce débat a rappelé également aux élus la dangerosité de l'utilisation d'Internet même si cet outil extraordinaire représente une richesse indéniable quand il est utilisé correctement. L'avis de la CNIL pourrait être rendu d'ici la fin du mois.

Secrétariat Parlementaire : 11, Place du Marché aux Fruits 59630 BOURBOURG

Tel : 03 28 22 33 33 – Fax : 03 28 20 00 86

Assemblée Nationale : 126, rue de l'Université 75355 PARIS Tel : 01 40 63 75 67 - Fax : 01 40 63 79 40

Retrouvez toutes les actions de Jean-Pierre DECOOL et Jean-Pierre BATAILLE sur www.jeanpierredecool.com